

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL



Ce qu'il faut retenir

Les jours d'arrêt de travail sont un indicateur en santé et sécurité au travail, qui permet notamment d'estimer la fréquence et la gravité des dangers auxquels les travailleurs d'une entreprise sont exposés.

Ils mesurent la période où un travailleur est indisponible pour son entreprise, souvent en raison d'un accident. L'arrêt de travail doit être délivré par un médecin et transmis aussi bien à l'employeur qu'à la CPAM (Caisse primaire d'Assurance maladie).

A quoi sert l'indicateur ?

L'indicateur est primordial car il permet de mesurer à son tour un certain nombre d'autres indicateurs, tels que les coûts moyens d'un arrêt, ou la gravité des accidents de travail et maladies professionnelles.

Ces autres indicateurs seront pris en compte par la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) dans un calcul qui déterminera le taux de cotisation d'une entreprise. Par voie de conséquence, plus le nombre de jours d'arrêts de travail dans une entreprise est élevé, plus le taux de cotisation de cette dernière sera important.

Les limites de l'indicateur

Une des principales limites liée au fait d'utiliser le nombre de jours d'arrêt de travail comme indicateur est que les accidents qui ne sont pas déclarés ne sont pas pris en compte.

Les accidents anodins, qui ne sont souvent pas déclarés, et ceux qui ne font pas l'objet d'un arrêt de travail ne sont pas pris en compte par cet indicateur. Ils peuvent cependant montrer l'existence d'un risque pour les travailleurs, même si les conséquences sur le court terme sont négligeables.